## 00.03.01 Protection de planchers collaborants pour une résistance au feu REI 30 à REI 60 **QP m²** 12-05-06 Promat PROMAPAINT®-SC4

Construction Promat 22.24.30-60

##### Mise en œuvre :

Sous le plancher collaborant, on applique une couche de peinture intumescente en phase aqueuse PROMAPAINT®-SC4 d’une densité de ± 1,3 kg/dm³ ± 20%. L’épaisseur de protection pour la résistance au feu requise REI 30 / REI 60 est déterminée en fonction de la composition du plancher collaborant (forme de la tôle d’acier, épaisseur du béton, etc.) et de la température critique de la tôle d’acier (350°C).

L’acier doit être bien nettoyé et dégraissé, afin de garantir une bonne adhérence. Après vérification de la propreté de la surface de l’acier, il faut appliquer une couche de primer d'adhésivité à un composant en phase aqueuse à base de résines synthétiques Promat®-TY-ROX d'une densité de 1,25 g/cm³. Le primer d'adhésivité est appliqué au pinceau en +/- 20 μm d’épaisseur.

Il faut observer un temps de séchage de 3 à 4 heures avant de procéder à l'application de la peinture intumescente en phase aqueuse PROMAPAINT®-SC4 d’une densité de ± 1,3 kg/dm³ ± 20% directement sur l’acier traité d’un primer d’adsivité et en plusieurs couches projetés d’une épaisseur max. de 750 micron (DFT)<

##### Finition :

##### Attestation :

La résistance au feu REI 30 / REI 60 suivant EN 13381-5 est démontrée par un rapport d’évaluation(EF-15-000577) qui servira de base à l’exécution.

##### Type de mesurage :

Quantité présumée (QP)

##### Unité de mesurage :

Unité de mesurage : m²

Code de mesurage :